



Numéro 48 – août / septembre 2006

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

ZOOM

RDC : Processus électoral sous le signe de la guerre médiatique

AGENDA

Afrique centrale : Journée d'échange radiophonique coopératif international

1. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Gabon : Les nouveaux titres de la presse gabonaise

2. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : *Equinoxe Télévision* sur les écrans

Gabon : *Racom*, première radio communautaire à Omboué

RDC : Le Rateco installe une antenne relais de Radio Maendeleo à Kiliba

3. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

RDC : *Le Soft International* suspendu pour un mois par la HAM

4. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Cameroun : Renforcement des capacités de 120 journalistes des médias privés

RDC : Les journalistes décident de réactiver le « tribunal des pairs »

RDC : Formation à l'usage d'Internet pour journalistes du Kasai occidental

RDC : Atelier de reportages conjoints de Kinshasa - « *Elections en RDC : Enjeux et Défis* »

RDC : Couverture des élections congolaises par les radios communautaires

RDC : Processus électoral sous le signe de la guerre médiatique

Le 30 juillet 2006, 17 931 238 congolais, sur les 25 420 199 attendus, se sont rendus aux urnes pour élire leur nouveau président et 500 nouveaux députés. Ce double scrutin, présidentiel et législatif, a soulevé un immense espoir pour les 60 millions de congolais qui espéraient ainsi que leur pays retrouve une vie normale, après près de 6 ans de guerre civile succédant à 32 ans de dictature.

Mais, quelques heures seulement avant la publication des résultats par la Commission électorale indépendante, des affrontements éclatent à Kinshasa entre la garde présidentielle et les militaires commis à la garde de M. Jean Pierre Bemba le 20 août 2006. Le bilan officiel établi par le Ministre de l'intérieur, après trois jours d'affrontement, fait état d'au moins 23 morts, dont 12 policiers et 43 blessés.

Plusieurs voix se sont levées et ont accusé les médias d'avoir longuement préparé le terrain aux affrontements armés survenus dans la ville Kinshasa, suite aux discours de haine et aux appels à la violence, qu'ils ont distillés dans l'opinion pendant toute la durée de la campagne électorale.

La recherche d'un traitement égalitaire des candidats au sein des médias

Pourtant, bien avant le démarrage de celle-ci, la Haute Autorité des Médias (Ham)¹ avait pris soin de préparer des mesures préventives afin d'éviter que « *tout dérapage du processus électoral ne soit imputé aux médias* »². Après s'être accordée avec les acteurs politiques sur un code de bonne conduite à observer pendant la campagne, l'instance de régulation des médias congolais a procédé à un tirage au sort, organisé en direct sur les antennes de la télévision nationale, qui a permis de fixer un calendrier et de préciser le nombre de débats télévisés par semaine (4), le nombre de messages de campagne à diffuser par jour (2), ainsi que la liste des chaînes de télévision, les moments de diffusion et les noms des candidats concernés.

Sept chaînes de télévision (sur 62) ont été sélectionnées sur base de la qualité professionnelle des leurs équipements, de la qualification de leur personnel, de leur zone de couverture, pour servir de centres d'enregistrement des messages de campagne et des débats télévisés.

Rapidement, la mise en application de cette première mesure, qui avait l'avantage de réserver à tous les candidats (propriétaires des chaînes de télévision ou non) un traitement égalitaire en déterminant à l'avance le nombre des passages dans les médias pendant la campagne, s'est heurtée au double refus des professionnels des médias et des hommes politiques. Les uns et les autres reprochaient à la HAM de vouloir restreindre les libertés en limitant le nombre des médias appelés à couvrir la campagne électorale. Suite à cela, la HAM a dû revenir sur sa décision en autorisant 16, puis 32 médias à servir de support à la campagne électorale.

Une campagne médiatique sous pression politique et économique

Après son lancement le 29 juin 2006, la campagne électorale à travers les médias s'est poursuivie selon les prévisions de la HAM, avec la diffusion des débats télévisés entre les candidats à la présidentielle (ou leurs délégués), conformément au calendrier dressé au terme du tirage au sort. Au moins quatre débats étaient produits par semaine et diffusés

¹ Institution citoyenne établie au terme de l'accord global et inclusif de Sun City chargée de la régulation des médias pendant la transition.

² Déclaration faite à l'occasion de la clôture de l'atelier national sur les principes directeur relatifs à la campagne électorale à travers les médias, Kinshasa, le 25 Février 2006

simultanément par les 32 chaînes de télévision et stations de radios sélectionnées. Mais à l'approche de la date du scrutin, les médias s'éloignaient des directives édictées par l'instance de régulation.

Les médias commerciaux ont cherché à rentabiliser leurs antennes ou leurs pages en « vendant » des espaces à de nouveaux types d'annonceurs : les candidats. Ainsi, les clips de propagande, les meetings de campagne et autres publi-reportages étaient diffusés en dehors des normes définies par la HAM. Ainsi, les candidats les plus fortunés ont-ils bénéficié d'une plus grande visibilité dans les médias.

Parallèlement, les médias appartenant ou dirigés par des journalistes-candidats inscrits pour la plupart aux législatives, des journalistes-candidats ont agi comme de véritables instruments de propagande sous le regard quelque peu impuissant de l'instance de régulation.

Les médias les plus virulents furent ceux des acteurs politiques engagés dans la course de la présidentielle. Deux constellations de médias formées autour des candidats MM. Bemba et Kabila se sont livrées une guerre médiatique effrénée caractérisée par des attaques personnelles, des injures et une diabolisation réciproque orchestrée non seulement par les politiciens mais également par des journalistes transformés en véritables militants.

Forts du soutien politique des candidats qu'ils défendaient, certains de ces médias (Digital et RTNC proches du Président de la République) sont allés jusqu'à ignorer les sanctions de suspension temporaire des programmes ou des présentateurs d'émission prises à leur encontre par la HAM. C'est dans cette ambiance que le siège de la HAM a été saccagé, pillé et brûlé par des militants du MLC venus assister au dernier meeting de campagne de leur candidat Jean Pierre Bemba, le 27 juillet 2006, soit 72 heures avant la tenu du scrutin.

Toutefois, il convient de souligner, à côté des ces dérives, le rôle important joué par *radio Okapi* (la radio de la Monuc), *le Journal du Citoyen* (Supplément indépendant d'informations électorales), et certaines radios associatives et communautaires regroupés en synergie dans différentes provinces³ dans la sensibilisation des électeurs à remplir leur devoir citoyen, en leur apportant une information rigoureuse tant sur le mode des scrutins que sur les candidats en compétition, et sur le déroulement du vote.

L'attente des résultats : la surenchère médiatique

La période post-électorale a connu une radicalisation des positions des « *médias sous tutelle politique* ». Chaque groupe a annoncé de faux résultats, donnant son favori vainqueur au premier tour du 30 juillet. CCTV et Canal Kin⁴ ont donné la parole à des partisans du candidat de l'opposition M. Bemba qui ont appelé à s'en prendre physiquement au président de la commission électorale Apollinaire Malu Malu, accusé d'être proche de M. Kabila dont ils ont, par ailleurs remis en cause la nationalité congolaise. Digital Congo⁵ a répliqué en mettant en doute les origines des ancêtres de M. Bemba.

Pour calmer le jeu, la HAM a publié le mercredi 2 août 2006, conjointement avec la CEI, un communiqué mettant en garde les médias (sans les citer) qui se livraient à une violation flagrante de la loi électorale par une proclamation prématurée des résultats de nature à perturber le processus électoral et à créer un climat de tension inutile et

³ Voir la brève intitulé *RDC : Couverture des élections congolaises par les radios communautaires* par François Pascal Mbumba, dans ce numéro

⁴ Les chaînes de télévision appartenant à Jean Pierre Bemba

⁵ Groupe de presse (Radio-télévision) financé par la Famille Kabila

dangereux. L'instance de régulation a promis, en cas de récurrence, des sanctions allant jusqu'à la fermeture pure et simple des chaînes de télévision et de radios concernées.

Malgré cela, la chaîne publique Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), qui s'est rangée derrière le Président sortant, a passé en boucle les images d'un policier lapidé par la foule le 27 juillet à Kinshasa, en marge d'un meeting de M. Bemba.

Chaque camp s'employait à maintenir la pression et préparer ses partisans à refuser la victoire du camp adverse en se servant des médias. Quelques instants après le déclenchement des hostilités, le Ministère de l'Information et Presse a pris lui-même l'initiative de couper le signal de télévisions proches de l'opposition et de Jean Pierre Bemba sans aviser l'instance de régulation. A ce jour, les signaux de CCTV et Canal Kin TV ne sont pas encore rétablis.

Un engagement de bonne conduite pour sauver le 2^{ème} tour

Après l'accord de cessez le feu militaire signé la nuit de mardi 22 août sous l'égide de la Monuc, après l'ouverture, le mercredi 23 août, des pourparlers entre délégués des deux camps (cessez le feu politique), la Haute autorité des médias, a réuni, le samedi 26 août 2006, les responsables de six médias audiovisuels (dont la RTNC, Digital Congo, CCTV et Canal Kin) en vue de la signature d'un acte d'engagement au respect des règles d'éthique et de déontologie journalistique.

Cette cérémonie de signature, que d'aucuns ont qualifié de « cessez le feu médiatique » s'est déroulée en présence du représentant spécial du secrétaire général de l'Onu et des membres du Comité International d'accompagnement de la transition (Ciat). Loin d'apaiser les esprits, elle a soulevé une vive protestation des associations des professionnels qui voient à travers cet acte, une tentative de musellement des médias par des politiques et par la communauté internationale (ici représentée par le Ciat).

Réunis à leur tour le mercredi 30 août 2006, sous l'égide de l'ONG Journalistes en danger (JED), les responsables des associations des professionnels⁶ ont considéré les dérives constatées dans certains médias privés comme une conséquence de la confiscation des médias publics par un seul courant politique. Selon eux, cela encouragerait la création de médias partisans pour relayer les voies discordantes. Néanmoins, ils ont, eux aussi, pris la ferme résolution de renforcer le travail de monitoring des médias par la profession, de manière à réduire sensiblement les cas d'atteinte à l'éthique et à la déontologie, d'ici la publication des résultats du 2^{ème} tour.

Pierre N'sana
Chargé de mission Appui institutionnel
Institut Panos Paris

AGENDA

Afrique centrale : Journée d'échange radiophonique coopératif international

Le 21 septembre 2006, dans le cadre d'une appropriation citoyenne de la journée mondiale de la paix, instituée par l'ONU en 2001, *Radio Lucie*, réalisera une journée de 10 heures de programmes en direct, en établissant des liaisons avec des radios et des interlocuteurs dans l'ensemble de l'aire francophone sur les thèmes de la Paix et du « rapport à l'autre ».

⁶ Voir la brève intitulé *RDC : Les journalistes décident de réactiver le tribunal des pairs* par Frank Baku, dans ce numéro

Les radios sont invitées à participer à cet échange en convenant avec l'équipe de *Radio Lucie* d'un rendez-vous dans ces dix heures (de 3 à 15 minutes par liaison). Le dialogue pourra être établi entre le studio de réalisation et la radio appelée ou la radio pourra faire écouter un échange local avec des interlocuteurs qu'elle aura choisis. La liaison téléphonique sera effectuée par *Radio Lucie* qui donc prendra les frais en charge. Le programme pourra être écouté ou repris, libre de tous droits, sur www.radiolucie.org et les modules réalisés en studio, en duplex ou en multiplexe seront enregistrés et seront téléchargeables librement par les radios ultérieurement.

Pour obtenir plus d'informations et télécharger la fiche d'inscription
<http://www.radiolucie.info/>

Contacts :

Eric Lucas, Président du collectif de gestion Radio Lucie
contacts@frequence-sille.org
contacts@radiolucie.org
Fax : + 33 2 43 52 11 09
Tél. : + 33 2 43 20 34 67

1. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Gabon : Les nouveaux titres de la presse gabonaise

Le Patriote est le nouveau bimensuel d'informations générales et d'analyses sorti, pour la première fois dans les kiosques de Libreville, le 18 août dernier.

Cette date de parution coïncidait avec la célébration du 46^{ème} anniversaire de l'indépendance du Gabon, et tout naturellement la première édition de ce 12 pages y a été exclusivement consacré.

« *Nous allons faire de la presse, rien que de la presse, c'est-à-dire : informer dans une vision pédagogique et éthique du métier. Informer les Gabonais et l'opinion internationale* », a indiqué son fondateur et éditorialiste Bède Kouda.

Le bimensuel tire à 5 000 exemplaires depuis Libreville (VDP Sarl) et est distribué par la Sogapresse. Il coûte 400 Fcfa (0,60 euros).

Quant à *Gabon d'Abord*, ce 8 pages tiré à 5 000 exemplaires est paru le 25 juillet 2006.

Selon son fondateur, M. Bob Mwenda Péké, *Gabon d'Abord*, hebdomadaire d'informations et d'analyses, doit briser « *le silence, pour ne pas être [...] complices d'une dérive médiatique épouvantable* » au Gabon. Ses responsables ajoutent vouloir « *sortir le peuple gabonais de l'ignorance* » en opérant notamment un changement des mentalités grâce à un traitement du fait politique différent des autres médias.

AN / IPP

Contacts :

Le Patriote

M. Bède Kouda, fondateur

Tél. : + 241 06 21 80 35

2. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : *Equinoxe Télévision* sur les écrans

Depuis trois mois, *Equinoxe Télévision* s'est installée à Douala et émet sur un rayon de 100 km.

Jusqu'à ce jour, les programmes d'*Equinoxe Télévision* présentent essentiellement des journaux télévisés, des émissions de débats, des documentaires, de la musique, et

quelques téléfilms. Pour Séverin Tchounkeu, le propriétaire de la chaîne, *Equinoxe Télévision* a pour ambition d'offrir un contenu de qualité proposé par de véritables professionnels, et souhaite se positionner dans un avenir proche comme une chaîne nationale « *de Camerounais pour les Camerounais* ».

Equinoxe Télévision appartient au groupe *La Nouvelle Expression* qui possède la *Radio Equinoxe* et le quotidien privé *La Nouvelle Expression*. La chaîne de télévision emploie un quarantaine de personnes.

JW / IPP

Gabon : Racom, première radio communautaire à Omboué

Le 8 août 2006, la première radio communautaire du Gabon a été inaugurée à Omboué par le gouvernement gabonais et l'Unicef.

Installée à l'ouest du pays, cette station émet ses programmes sur la fréquence 100.5 Mhz et couvre 26 villages de la province de l'Ogooué Maritime. D'une durée de deux ans, le projet *Racom* vise le développement socioculturel du département, à travers l'information et l'éducation de la population.

Pour les responsables de l'Unicef, les femmes devraient notamment en faire un puissant moyen de partage d'informations nutritionnelles (techniques de conservation et de transformation des produits), familiales (éducation des enfants, violence domestique...) et de santé (contraception, infection au VIH, traitement). Selon eux, « *Le dialogue social, la cohésion familiale seront améliorés grâce à la libération de la parole des jeunes et des femmes, la recherche de solutions concertées ; l'ouverture d'esprit que fera naître une communication véritable, permettra l'adoption de mécanismes pacifiques de résolution des conflits et réduira les violences faites aux enfants et aux femmes* ».

Cette radio devrait aussi devenir un instrument de promotion de la démocratie et un moyen pour les pouvoirs publics d'échanger avec les populations et de les impliquer dans le processus de développement en cours au Gabon.

AN / IPP

RDC : Le Rateco installe une antenne relais de Radio Maendeleo à Kiliba

Le Réseau des radios et télévisions communautaires de l'est de la RDC (Rateco) a installé, le 29 juillet 2006, une antenne relais de *Radio Maendeleo* à Kiliba, une localité située à 106 km de Bukavu (Sud-Kivu).

Montée sur un mat de 150 m de hauteur, l'antenne relais capte le signal de *Radio Maendeleo* sur la fréquence provisoire de 103.6 Mhz ; et un émetteur de 150w le répercute sur celle de 94.5 Mhz. Cet équipement étend la couverture de la station sur un rayon touchant la cité d'Uvira et une bonne partie du territoire de Fizi.

Pour le montage de cette antenne relais, le Rateco a bénéficié de l'appui de l'Institut Panos Paris et de Niza.

DM / IPP

Contact :

Kizito Mushizi, coordinateur du Rateco

Tél. : +243 815 196 863 et +243 997 708 810

Courriel : ratecordc@hotmail.com et myradio11@yahoo.fr

3. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

RDC : Le Soft International suspendu pour un mois par la HAM

La Haute autorité des médias (HAM) a suspendu, le 4 septembre 2006, le journal *Le Soft International* paraissant à Kinshasa pour une durée de un mois pour « *violation des règles d'éthique et de déontologie journalistiques* ». L'instance de régulation des médias reproche au *Soft* la publication, dans son édition du 25 août 2006, d'un article dévoilant, selon elle, un « *manque flagrant d'indépendance et de décence* ». Pour la cet article « *est*

une mixture de diffamation, de médisance, d'incitation à la haine, d'atteinte à la dignité humaine, à la vie privée et à la sphère d'intimité des tiers et de l'autorité publique ».

La HAM estime en outre que cet article publié dans un contexte électoral très difficile, « *est de nature à mettre en danger ou à nuire aux intérêts vitaux de l'Etat et de la société* ».

L'instance de régulation des médias indique que le directeur de publication du *Soft International* a refusé, malgré ses appels, de se présenter devant elle pour y présenter ses moyens de défense. D'où cette mesure de suspension conforme à la loi portant organisation et fonctionnement de la HAM. Dans le même cadre, M. Kin Kiey Mulumba, auteur de l'article incriminé intitulé « *Bemba fils Mobutu* », a reçu un blâme.

FB / IPP

4. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Cameroun : Renforcement des capacités de 120 journalistes des médias privés

Dans le cadre de sa campagne d'aide gouvernementale aux médias privés, le Ministère Camerounais de la Communication a organisé du 16 au 30 août à Yaoundé, une session de renforcement des capacités de 120 professionnels des médias privés (journalistes et techniciens) de radio, télévision et presse écrite.

Au cours des 14 jours de formation, les journalistes ont reçu des cours dispensés par les enseignants de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), sur la responsabilité professionnelle du journaliste, l'éthique et la déontologie, la collecte et le traitement de l'information, le management des médias...

Quant au personnel technique, des enseignements pratiques et théoriques ont été proposés par le Centre de formation professionnelle de l'audiovisuel de la *Cameroon Radio and Television* (CRTV).

Présent à l'ouverture de cette formation, le ministre de la Communication Pr. Pierre Moukoko Mbondjo, a indiqué que cette formation « *est la contribution du gouvernement pour le développement d'une presse responsable* ».

JW / IPP

RDC : Les journalistes décident de réactiver le « tribunal des pairs »

A l'initiative de Journaliste en danger (Jed), les organisations professionnelles des médias congolais - l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) ; l'Observatoire des médias congolais (Omec) ; l'Association nationale des entreprises de l'audiovisuel privé (Aneap) ; l'Association nationale des éditeurs du Congo (Aneco) ; l'association des radios associatives et communautaires du Congo (Arco), auxquelles se sont joints le Président de la Haute Autorité des médias (HAM) ainsi que quelques responsables des chaînes privées de télévisions - se sont réunies à Kinshasa le 29 août dernier.

Ces organisations ont décidé de réactiver et de renforcer l'Observatoire des médias congolais (Omec) ainsi que la Commission de discipline de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) afin qu'ils jouent efficacement leur rôle de « tribunal des pairs ».

Le tribunal sera chargé d'examiner périodiquement les rapports d'observation des médias produits notamment par l'Omec ainsi que les plaintes des tiers, et de rendre régulièrement publiques, sous forme de communiqué de presse, les conclusions de ses délibérations.

La réactivation du « tribunal des pairs » a été rendue nécessaire à la suite de ce que les organisations professionnelles ont qualifié de manquements à l'éthique et à la déontologie professionnelle constatés dans certains médias. Ces manquements ont été particulièrement relevés pendant la période la campagne électorale. Pour les organisations professionnelles des médias, ces manquements sont notamment le fait d'un manque criant de professionnalisme ou d'une « politisation à outrance des journalistes ». Les participants ont également déploré la léthargie des structures

chargées d'assurer l'autorégulation de la profession, d'où cette décision de réactiver le « tribunal des pairs ».

FB / IPP

RDC : Formation à l'usage d'Internet pour journalistes du Kasai occidental

Trente journalistes et animateurs de la presse locale du Kasai occidental ont pris part du 10 au 30 août dernier, à une session de formation à l'usage d'Internet et de l'informatique.

Cette session pratique organisée par le comité provincial de l'Union nationale de la presse du Congo au Kasai occidental (UNPC/KOc) devait répondre aux difficultés de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, par ailleurs très difficiles d'accès dans cette province.

Selon le président de l'UNPC/KOc, M. Innocent Prosper Mbumba, « *l'accès et la formation à Internet restent de grandes préoccupations pour les journalistes locaux. Cette formation est donc une bonne occasion pour espérer prochainement l'installation d'un cybercafé destiné aux professionnels de la presse* ».

IPM / IPP

RDC : Atelier de reportages conjoints de Kinshasa - « Elections en RDC : Enjeux et Défis »

Un atelier de reportages conjoints sur le thème « *Elections en RDC : Enjeux et Défis* » a été organisé par l'Institut Panos Paris à Kinshasa du 17 au 23 juillet 2006.

Quinze journalistes venus du Burundi, du Rwanda et de diverses provinces de RDC ont pris part à cet atelier, dont les objectifs étaient de promouvoir la collaboration entre des médias du Burundi, de la RDC et du Rwanda, et de rapprocher les populations de la région par la diffusion, à la radio, d'émissions de paix en vue d'encourager le processus de démocratisation en RDC.

L'encadrement méthodologique des participants a été assuré par Mme Marie-Soleil Frère, expert-associée de l'Institut Panos Paris, et Nestor Nkurunziza, coordinateur Médias du Centre Lokole (Search For Commun Ground).

Trois émissions ont été coproduites sur les thèmes de la Sécurité des élections, Elections et Médias et Femmes et Elections. Les participants se sont rendus sur le terrain afin d'interviewer plusieurs personnes ressources de la MONUC, de la CEI, de l'OMEC, de JED, mais également des Parlementaires femmes, des Observateurs des élections, des candidats à la présidentielle et aux législatives, etc.

FPM / IPP

RDC : Couverture des élections congolaises par les radios communautaires

Les radios communautaires et associatives ont relevé le défi d'accompagner les élections présidentielle et législative du 30 juillet 2006 en RDC, grâce à une synergie reliant plus de cent radios indépendantes, implantées dans six provinces de la RDC : Province orientale, Sud-Kivu, Katanga, Kasai oriental, Bas-Congo et Kinshasa.

Une rédaction centrale, composée des meilleurs journalistes de chaque radio impliquée et installée dans les chefs-lieux de provinces, se chargeait de recueillir les informations provenant des correspondants, envoyés spéciaux et reporters déployés dans les différents bureaux de vote. Les éditions du journal parlé produites par cette rédaction (« le journal de la synergie ») étaient diffusées sur les antennes de toutes les radios participantes.

Trois réseaux de médias communautaires se sont associés à cette activité menée au sein des Pôles d'Appui aux Radios Indépendantes (PARI) installés par l'IPP. Il s'agit du Réseau des radios et télévisions communautaires de l'est du Congo (Rateco) responsable de la mise en oeuvre de la synergie des radios de Kisangani et de Bukavu, pour les provinces du Maniema, Nord et Sud-Kivu. L'Association des radios associatives et communautaires du Congo (Arco) est, quant à elle, intervenue à Kinshasa, à Lubumbashi et à Mbuji-Mayi ; tandis que la partie ouest du pays a été couverte par la synergie de Mbanza-

Ngungu à laquelle ont participé les radios membres du Réseau des médias associatifs et communautaires du Bas-Congo (Remacob).

Toutes les synergies se sont échangées des informations de sorte que les populations, paysannes ou citadines, puissent suivre en direct le déroulement du vote sur l'ensemble du territoire national.

FPM / IPP

Dans le cadre de son programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **AfriCentr@leMedias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) apporte une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels et à tous ceux que ces thématiques intéressent.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE** Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Responsable du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction et diffusion

Marie-Pierre Liénard, Chargée de communication, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Bengué

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale).

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de

